

***AMIENS***

**CHSCTA extraordinaire du 1er avril**

**Monsieur le Recteur**

* **Pour Monsieur le Recteur, l’important est que chaque élève garde le lien avec l’école. L’enseignement à distance doit fonctionner et est prioritaire.**
* **Dans le second degré il faut veiller à répartir la charge de travail donnée par les professeurs. Rôle important du PP.**
* **Si possible unité des outils numériques utilisés.**

**Questions abordées :**

* ASA pour les personnels qui ont des enfants de moins de 16 ans et qui ne peuvent, pour cette raison, télétravailler; une circulaire va sortir à destination des Chefs d’établissement et des DASEN. On doit se déclarer sur l’honneur, dire que l’on ne peut télétravailler et que l’on n’a pas d’autre solution de garde. En attente de précision de la DGRH sur le sujet.
* Les écoles et établissements scolaires restent ouverts pour les personnels qui souhaitent utiliser le matériel pour l’enseignement à distance. Mais pas d’obligation de s’y rendre.
* Pour les élèves en situation de handicap la semaine prochaine

En IME accueillis

En distantiel pour les élèves en écoles et établissements.

* Pôles d’accueils

Pour les enfants des professions prioritaires (liste pas encore connue).

Comme au printemps dernier. **La liste est en train de se construire**. Elle sera envoyée.

On sollicitera d’abord les collègues volontaires. Pas de double travail les jours où ils sont mobilisés sur un pôle d’accueil. On demande à ce que les parents, dans ce cas, soient prévenus.

On ne sait pas encore si les enseignants seront considérés comme prioritaires.

* Concours/ Examens :

Dans les 4 prochaines semaines

Les concours sont maintenus

Les examens maintenus en visio ou reportés.

* Les entretiens professionnels pour les stagiaires (20 au 22 avril) à priori décalés après les congés.
* Epreuves de Bac

Epreuves terminales maintenues

* La vaccination est prévue mais pas encore de planning précis.

Les administratifs doivent aussi être prioritaires.

* Tests salivaires massifs à la rentrée.
* Formation continue pendant les vacances maintenue ?

Rien en présentiel. Elles seront décalées, sauf si souhait unanime des participants.

* Télétravail déjà élevé dans les services académiques. On est déjà autour de 50%.

Dans les EPLE du cas par cas.

* AESH et AED Si pas d’accompagnement la présence peut néanmoins être la bienvenue. Ils peuvent sur la base du volontariat, rappelle le Recteur, participer à l’accueil des enfants de soignants. Nous demandons à ce qu’ils ne viennent pas systématiquement dans les écoles/établissements si les classes sont fermées.
* Inégalité d’équipement et de connexion des familles. Des efforts et des initiatives des collectivités dit M le Recteur. On peut transmettre des doc papiers.



* Les PFMP en voie Pro

Les PFMP en cours de réalisation se poursuivent la semaine prochaine.

Il est possible de poursuivre une semaine de PFMP sur les 2 sur le temps des vacances. Les services vérifient néanmoins la légalité de cette mesure.

* Enseignement à distance ou seulement révisions ? Respect de la liberté pédagogique de l’enseignant. Pour M le Recteur le plus important est de garder le lien scolaire.
* Pas d’obligation de respecter l’Emploi du temps au sens strict mais juste l’ORS. Les visios avec les élèves ne sont pas obligatoires.

Monsieur le Recteur salue l’engagement des personnels !

16h10 départ de M le Recteur

* Plan de continuité pour les agents administratifs ?

Dans les EPLE c’est le Chef d’établissement qui le met en place.

Quid en cas de désaccord ? On demande un cadrage académique. Pour les OS le télétravail doit être privilégié.

Des consignes de bienveillance seront données. L’aménagement doit se faire de manière collaborative.

Dans les services académiques le plan est déjà en cours. Ces plans peuvent évoluer, s’améliorer.

* Les masques

Dans l’Aisne tout sera distribué aujourd’hui

Dans l’Oise, les circo livrées lundi dernier, ce midi dans les 3 plateformes pour le second degré.

Dans la Somme, dans les écoles arrivés, livrés sur les plateformes. Les infos ont été passées aux IEN et aux Chefs d’établissement.

* Calendrier mouvement 1er degré
* Dans la Somme

CAPD 22 avril dans la Somme reportée

Calendrier mvt 1er degré maintenu avec un service d’accueil téléphonique



* Dans l’Aisne

Saisie des vœux décalée au 29 avril

* Dans l’Oise réflexion en cours. Actée aujourd’hui.